

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Le **HUIT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT ET UN** à **NEUF HEURE**, les membres de la Commission Communication se sont réunis sous la présidence de Monsieur Christian COLLINET.

Étaient présents : AUDIGE J. – BURGAT C. – COLLINET C. – GUERITTE M.

Absents excusés : RIGOLLOT M-N. – SALAUN J-P.

Assistaient : GRENIER S. – BOILLOT P. (CLi de Soulaines)

Le Président introduit la séance en souhaitant la bienvenue aux membres de la Commission Communication.

Le Président propose aux membres de se présenter à tour de rôle. Les membres présents et composants la Commission Communication sont :

- M. COLLINET Christian : Maire de Ville-aux-bois et Président de la Commission Communication
- M. BURGAT Charly : Représentant de l'union départementale CFDT de l'Aube
- M. AUDIGE Joël : Représentant de l'association de défense des consommateurs de l'Aube
- M. GUERITTE Michel : Représentant de l'Association « Qualité de vie »
- M. GRENIER Stéphane : Directeur Général des Services de la Communauté de Communes Venduvre Soulaines
- Mme BOILLOT Pauline : Secrétaire de la CLI de Soulaines

Monsieur AUDIGE précise être également membre de la CLi de Nogent-sur-Seine et avoir intégré récemment, le HCTISN (Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire), une instance indépendante qui constitue la pierre angulaire de la transparence due au public en matière de sécurité nucléaire.

Monsieur GRENIER rappelle l'ordre du jour aux membres de la Commission Communication, comme suit :

- Actions de formation
- Communication numérique
- Réunion publique 2021
- Voyage d'étude
- Questions diverses

Le diaporama présenté en séance est joint en annexe 1 du présent document.

1. ACTIONS DE FORMATION

Suite au dernier renouvellement des membres de la CLi, Monsieur GRENIER pense qu'il serait opportun pour chacun de bénéficier d'un socle de connaissances partagées.

Monsieur GRENIER présente aux membres la formation intitulée « **Les bases de la radioactivité** », proposée par le Groupe Permanent « Santé » de l'ANCCLI et qui pourrait être présentée aux nouveaux membres de la CLi. Cette formation s'inscrit généralement sur une journée entière et comprend une visite d'installation l'après-midi.

Il explique que ladite formation se décompose en trois parties :

- Les différentes sources de la radioactivité,
- La radioactivité, un phénomène physique,
- La radioactivité, de la physique à l'impact sur l'homme.

Il précise en dernier lieu que le coût de la formation s'entend pour les dépenses de logistique.

Le Président invite les membres à faire part de leurs observations.

Monsieur BURGAT estime que cette formation peut être enrichissante pour les membres de la CLi.

Monsieur COLLINET s'interroge sur la date d'organisation de cette formation.

Monsieur GRENIER espère que cette formation pourra être mise en place avant la fin du premier trimestre 2022.

Monsieur GUERITTE ne s'oppose pas à la mise en place d'une formation, mais s'inquiète des personnes qui en présenteront son contenu. Il espère qu'il ne s'agira pas d'un « bourrage de crâne » et souhaite que soit donné le droit de parole aux anti-nucléaires, très actifs et spécialistes en leur domaine.

Monsieur GRENIER rappelle qu'il est proposé d'apporter aux membres de la CLi des notions de base qui traitent de la radioactivité, comme par exemple : « Qu'est-ce qu'un atome ? » et que, quelle que soit l'opinion de chacun, tous en ont la même définition.

Monsieur GUERITTE s'étonne du troisième volet proposé qui porte sur : « La radioactivité, de la physique à l'impact sur l'homme ». Il ne souhaite pas entendre dire les formateurs que les faibles doses n'ont aucun impact sur l'homme et considère que la France est le pays qui comptabilise le plus de maladies radio induites.

Monsieur GRENIER rappelle l'objectif de cette journée de formation, qui n'est pas de rentrer dans ce niveau de précision mais de comprendre les bases de la radioactivité. Il invite Monsieur GUERITTE à consulter les fiches thématiques disponibles sur le site internet de la CLi.

Monsieur GUERITTE pense que le nucléaire n'intéresse pas la population française et regrette que lors de conférences organisées par l'ANDRA personne ne se sente concerné par les radionucléides présents dans le Soulainois.

Monsieur GRENIER propose de ne pas s'éloigner des sujets traités par la Commission Communication.

2. COMMUNICATION NUMERIQUE

Lors de la réunion du 11 Février 2021, le Président PICHERY avait invité les membres du Bureau et du Conseil d'Administration à réfléchir aux actions de communication qu'elle peut mener ainsi qu'à l'usage des nouveaux moyens de communication existants. Monsieur GRENIER présente comme suit les actions engagées par la CLi :

2.1 PAGE FACEBOOK

Monsieur GRENIER rappelle que la page Facebook est active à raison d'une publication par semaine. Sont relayés sur cette page, les éléments publiés sur le site internet, la création d'évènements tels que les Réunions Publiques ou Assemblées Générales ainsi que le partage d'informations d'actualités liées aux déchets radioactifs.

Il présente comme suit les statistiques de la page Facebook, arrêtées au 30 Septembre 2021 :

- **31** Abonnés à la page
- **27** Mentions « *J'aime* de la page »
- **23** Publications
- **347** Personnes touchées
- **66** Interactions dont,
 - 58 Clics
 - 8 Réactions

Soit une couverture moyenne égale à 15 (*nombre de personnes touchées / nombre de publications*) et un engagement moyen égal à 3 (*nombre d'interactions / nombre de publications*).

Monsieur GRENIER précise que les publications annonçant l'organisation de réunions, sont celles qui ont entraîné le plus grand nombre d'interactions. A cette occasion 25 interactions réparties en 18 Clics et 7 Réactions, ont pu être comptabilisées.

Monsieur AUDIGE rappelle que les membres de la CLi ne sont pas tous inscrits sur les réseaux sociaux.

Suite à l'accueil de 242 visiteurs sur le stand de la CLi lors la Journée Portes Ouvertes de l'ANDRA, organisée le 26 Septembre dernier, 5 nouveaux membres ont rejoint la page Facebook.

Monsieur BURGAT suggère que la CLi soit présente sur d'autres réseaux sociaux, tels que LinkedIn, afin d'entretenir une interaction avec sa page Facebook.

Monsieur GRENIER estime que seuls des profils professionnels sont présents sur ce réseau social. Il regrette que les membres de la CLi ne fassent pas tous partis des abonnés à la page Facebook, leur rôle étant aussi de relayer au sein de leur structure les informations diffusées par la CLi.

2.2 SITE INTERNET

Monsieur GRENIER présente les différents documents utiles à l'information de tous, mis en ligne sur le site internet de la CLi dont :

- **Le guide du nouvel arrivant** : afin que tous puissent partager le même niveau d'information,
- **Les fiches thématiques** : afin de mieux appréhender le contexte technique et scientifique.

Monsieur GRENIER rappelle que ces documents ont été réalisés par l'ANCCLI (Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'information). Leurs versions numériques sont déjà en ligne sur le site internet de la CLI et font l'objet de plusieurs publications sur Facebook. Une pochette produite par l'ANCCLI a été remise à la CLI pour distribution auprès des membres lors de la prochaine Assemblée Générale.



Monsieur GUERITTE regrette que le site internet de la CLI soit inactif et d'une grande pauvreté.

Monsieur GRENIER rappelle que des informations se rapportant à la CLI de Soulaines sont accessibles et consultables à partir du site internet depuis plusieurs années. De plus, la CLI se doit de rester neutre et probante.

Monsieur AUDIGE regrette l'absence de publication des lettres de suites d'inspections réalisées sur le site du CSA. La diffusion des dites lettres n'obligerait plus les visiteurs à se rendre sur le site de l'ASN pour en prendre connaissance. Monsieur BURGAT pense que cela pourrait éveiller la curiosité des populations.

Monsieur GRENIER entend ces remarques et précise que les visiteurs qui portent un intérêt à ces lettres les consultent depuis le site internet de l'ASN. Les modalités pratiques restent à définir.

3. REUNION PUBLIQUE 2021

La Réunion Publique annuelle se déroule habituellement à posteriori d'une Assemblée Générale et nécessite de cadrer un horaire qui puisse convenir à tous. La CLI envisage d'autres moyens d'offrir une large publicité à cette réunion annuelle, susceptible d'intéresser un grand nombre de citoyens. Monsieur GRENIER présente aux membres de la Commission Communication un nouvel outil développé par Canal 32, nommé tv-iconcept. Il s'agit d'une solution de réunion en streaming qui pourrait tout à fait être utile à l'organisation de la Réunion Publique annuelle de la CLI.

Monsieur GRENIER présente comme suit les éléments inclus dans « le Pack » :

- Accueil des principaux intervenants sur un plateau TV,
- Animation de la réunion,
- Invitation des participants à suivre la réunion,
- Réalisation TV qui permet d'intégrer tout support utile à la réunion,
- Vidéo disponible en replay.

La CLI peut demander l'intégration d'intervenants extérieurs par l'engagement de frais supplémentaires.

Monsieur GRENIER expose aux membres le devis élaboré par Canal 32, s'agissant de l'organisation de la Réunion Publique de la CLi aménagée sur le plateau de la chaîne. Ce devis propose à la CLi de Soulaines une offre au prix de 3 528,00 € TTC auquel s'ajoute la somme de 228,00 € TTC par intervenants extérieurs.

Monsieur AUDIGE se demande pourquoi cette réunion devrait obligatoirement avoir lieu dans les locaux de Canal 32.

Monsieur GRENIER précise que ce n'est pas une obligation mais une solution technique qui permettrait à la CLi d'accueillir de nombreux citoyens touchés et concernés par la question du nucléaire, grâce à une solution de streaming et de replay. La CLi souhaite expérimenter ce nouvel outil qui lui permettrait d'ambitionner une plus large audience.

Monsieur GUERITTE pense qu'il s'agirait de mettre en place une stratégie de « buzz » pour toucher un large public. Il propose d'organiser la réunion annuelle de la CLi au cœur de la Ville de Troyes.

Monsieur BURGAT se demande s'il s'agira d'une Réunion Publique interactive.

Monsieur GRENIER indique qu'une messagerie virtuelle instantanée sera mise en place et permettra à chacun de poser des questions.

Monsieur GUERITTE reste opposé à l'organisation d'une réunion par Canal 32 qu'il juge ne pas être une chaîne indépendante. Il doute que le débat ne puisse rester neutre et propose que la CLi s'oriente auprès d'un prestataire implanté sur la ville de Nancy.

Monsieur GRENIER indique que la Réunion Publique sera bien organisée par la CLi en toute indépendance. Il évoque aussi la nécessité de définir un thème en amont et rappelle pour information les thèmes des dernières Réunion Publique tenues en 2018 et 2019 :

- Restitution de l'étude sanitaire conduite par Santé Publique France, portant sur le cancer du poumon chez l'homme.
- la situation géologique et hydrologique du CSA et de ses environs dans le cadre des analyses des eaux brutes réalisées sur la commune de Ceffonds.

4. VOYAGE D'ETUDE

Monsieur GRENIER présente aux membres de la Commission le projet de voyage d'étude 2022. Ce voyage serait l'occasion pour les membres de la CLi de visiter sur deux jours, deux centrales nucléaires en activité mais également en déconstruction. Les voyages d'étude contribuent à la formation et l'information des membres de la CLi.

Il débute par la présentation des Centrales à visiter lors de ce séjour.

4.1 PRESENTATION DES CENTRALES NUCLEAIRES DE SAINT-LAURENT ET CHINON

4.1.1 LA CENTRALE NUCLEAIRE SAINT-LAURENT

Ce site de production d'électricité neutre en CO2 est implanté au cœur de la région Centre-Val de Loire. Mise en service en 1981, la centrale de Saint-Laurent est située dans le Loir-et-Cher.

- **En activité**

Cette centrale nucléaire possède deux Réacteurs à Eau Pressurisée (REP), B1 et B2, de 900 MWe, en fonctionnement commercial depuis 1983.

En 2020, elle a produit 11,7 TWh d'électricité sans émettre de CO₂, ce qui couvre les besoins de plus de 2,5 millions de foyers français chaque année.

- **En déconstruction**

La centrale de Saint-Laurent abrite également deux anciens réacteurs nucléaires A1 et A2 de la filière Uranium Naturel Graphite-Gaz (UNGG), arrêtés entre 1990 et 1992 et actuellement en phase de démantèlement. Les travaux d'évacuation des déchets et d'assainissement sont en cours. Ils se poursuivront jusqu'en 2035 avec le démantèlement des équipements électromécaniques et la démolition des bâtiments autres que les bâtiments réacteurs.

4.1.2 LA CENTRALE NUCLEAIRE DE CHINON

Ce site de production d'électricité neutre en CO₂ est implanté au cœur de la région Centre-Val de Loire. Mise en service entre 1981 et 1987, la centrale de Chinon est située à Avoine en Indre-et-Loire.

- **En activité**

La Centrale nucléaire de Chinon possède quatre Réacteurs à Eau Pressurisée (REP), B1, B2, B3 et B4, de 900 MWe mis en service en 1984 pour les deux premiers d'entre eux, puis en 1987 et 1988.

En 2020, elle a produit 19,62 TWh d'électricité sans émettre de CO₂, ce qui couvre les besoins de près de 4,3 millions de foyers français chaque année.

- **En déconstruction**

La centrale de Chinon abrite 3 réacteurs Graphite-Gaz, A1, A2 et A3, en déconstruction et arrêtés entre 1973 et 1990. La quasi-totalité des équipements électromécaniques ont été évacués. Les travaux se poursuivront jusqu'en 2060 avec la démolition des bâtiments conventionnels et nucléaires ainsi que l'assainissement du génie civil.

En complément de la visite de la centrale, il pourra être envisagé une visite de « **La boule de Chinon** ». Le Président explique que suite à la seconde guerre mondiale et à la nécessaire relance de l'activité économique, les autorités françaises décident d'accélérer le développement du nucléaire civil pour la production d'électricité avec l'installation du premier réacteur nucléaire dénommé Chinon A1. Sa structure sphérique de 55 mètres de diamètre et de 47 mètres de haut est mise en service en 1963. Durant 10 années elle sert de pilote industriel pour les équipes d'EDF et du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA). La boule devient ainsi le symbole de l'innovation scientifique et technique des années 60. Le réacteur de la boule de Chinon est mis à l'arrêt en 1973. EDF décide d'en faire un musée afin de préserver ce symbole de l'évolution industrielle du territoire. **Le musée de l'atome** ouvre ses portes en 1986 et propose au grand public de découvrir l'histoire et le fonctionnement des premiers réacteurs nucléaires. Un parcours guidé emmène le visiteur depuis la salle des commandes dans son décor typique des années 60 jusqu'au sommet de la Boule et sa vue imprenable sur Saumur, en passant par la découverte des parois vertigineuses de cette architecture hors du commun.

Monsieur GRENIER présente ensuite le programme prévisionnel et itinéraires du dit voyage d'étude.

4.2 PROGRAMME ET ITINERAIRES

Le premier jour sera consacré à la découverte de la Centrale Nucléaire de Saint-Laurent. Les étapes du voyage sont les suivantes :

| | |
|---------|--|
| Etape 1 | Départ de Soulaines-Dhuys – Domaine Saint Victor |
| Etape 2 | Déjeuner à proximité de la Centrale Nucléaire de Saint-Laurent |
| Etape 3 | Visite de la Centrale Nucléaire de Saint-Laurent |
| Etape 4 | Départ vers Chinon |
| Etape 5 | Arrivée à l'Hôtel |
| Etape 6 | Dîner + quartier libre |

S'agissant de l'itinéraire, la CLi devra parcourir 314 KM, soit 3 heures et 19 minutes pour rejoindre la Centrale de Saint-Laurent depuis le Domaine Saint Victor. Puis, 144 km, soit 1 heure et 44 minutes, seront nécessaires pour rejoindre la ville de Chinon au départ de la Centrale de Saint-Laurent.

Le second jour du voyage sera lui consacré à la découverte de la Centrale Nucléaire de Chinon ainsi qu'au musée de l'Atome. Les étapes du voyage sont les suivantes :

| | |
|----------|---|
| Etape 7 | Petit déjeuner – Hôtel |
| Etape 8 | Visite de la Centrale Nucléaire de Chinon |
| Etape 9 | Déjeuner à proximité de la Centrale Nucléaire de Chinon |
| Etape 10 | Visite du musée de l'Atome |
| Etape 11 | Départ vers Soulaines-Dhuys |

S'agissant de l'itinéraire, 448 km, soit 4 heures et 38 minutes, seront nécessaires pour regagner le Domaine Saint-Victor en départ de la Centrale de Chinon.

Ce voyage d'étude doit éclairer les membres de la CLi sur les matériels et matériaux déconstruits, ainsi que sur les filières qui vont devoir les prendre en compte dont le Centre de Stockage de l'Aube.

Dans le cadre du contexte sanitaire et sécuritaire, Monsieur GRENIER pense qu'il est aujourd'hui difficile de déterminer le cadre organisationnel précis de ce voyage d'étude. C'est en ce sens que la CLi se rapprochera rapidement de ces deux centrales nucléaires afin de définir un calendrier prévisionnel.

Monsieur GUERITTE revient sur les dates de fin de travaux de démantèlement précités. Il révèle qu'en raison d'un manque de compétences, aucun réacteur n'a encore été démantelé et par conséquent, qu'EDF est dans l'incapacité de déterminer la fin de ces travaux.

Monsieur GRENIER rappelle la source de ces informations issues du site internet d'EDF :

- <https://www.edf.fr/centrale-nucleaire-saint-laurent-des-eaux>
- <https://www.edf.fr/centrale-nucleaire-chinon>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h45.

Le 11/10/2021
Le Président de la Commission Communication
Christian COLLINET